

46 Sensibiliser les citoyens à une démarche environnementale

- Retenue
 Non retenue
 Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 06/09/2013

Par : service environnement

Thème

Environnement et gestion durable du territoire

Axe

Une meilleure prise en compte des problématiques énergétiques et environnementales

Objectif

Etre une collectivité éco-responsable dans la gestion des projets et des actions.

Fiche signalétique

Actions liées :	8, 62
Délai :	Permanent
Début :	01/09/2012
Fin :	
Proposée par :	les citoyens
Cibles :	les Saint-Martinois et agents communaux
Pilote interne :	Responsable environnement
Techniciens :	
Pilote externe :	les agents communaux
Elu référent :	Elu délégué
Services concernés :	Pôle Aménagement
Partenaires financiers :	

Observations

Coût de la création de la rubrique dédiée à l'environnement sur le site de la ville : 1136 € TTC

Résultats attendus

Meilleure prise en compte de l'environnement (tri des déchets, économie d'eau, d'énergie, etc.)

Avancement global

En cours, dans les temps

Description détaillée

Mars 2013: création d'une rubrique dédiée à l'environnement sur le site de la ville de Saint Martin de Crau.
 Prévoir une rubrique environnement dans l'ISM 2 fois par an.
 Pour 2013: sensibilisation à l'arrosage raisonnée pendant les périodes chaudes (ISM de juillet/août)

Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains**
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations**
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables**

Indicateurs associés

Taux de fréquentation du site DD
 Nombre d'articles dédiés au DD dans l'ISM/nombre d'articles prévues par an

Budget global (en TTC)

1 136 €
Fonctionnement